

serve afin de pourvoir à des éventualités imprévues, ou au service de l'amortissement.

Comme l'organisation et l'action du service de l'amortissement commenceraient seulement à la douzième année, le Cercle pourrait appliquer à augmenter ses ressources annuelles, ou à se préparer des ressources dans l'avenir, les produits locatifs des magasins, produits dont, pendant les onze premières années de son existence, il aurait la libre disposition. Il faut remarquer, cependant, que le Cercle aurait besoin du secours d'une réserve seulement pendant quarante années, puisque, dès la quarante et unième année, la dette créée pour la construction de l'édifice étant amortie, son budget serait dégrêvé d'une somme considérable de dépenses par l'effet de la suppression des intérêts annuels qu'il aurait dû payer jusqu'alors. Il s'agirait donc de pourvoir à la création d'une réserve capable de fournir des ressources supplémentaires à quarante budgets successifs. Voici comment on pourrait satisfaire à ce besoin prévisionnel.

Chacune des onze annuités de 30,000 fr. provenant du produit locatif des magasins, et afférents à la réserve du Cercle, seraient divisées en deux parts, l'une de 12,000 fr. immédiatement disponible, l'autre de 18,000 fr. à placer dans une caisse publique pour y produire et y cumuler des intérêts.

A la fin de la onzième année, le produit locatif des magasins cesserait d'être afférent à la réserve du Cercle ; il deviendrait dès ce moment applicable au service de l'amortissement. Mais alors, les 18,000 fr. annuellement placés dans la caisse publique, et les intérêts composés à trois pour cent l'an produits par les versements successifs, auraient créé une réserve de 230,510 fr. Cette réserve devrait dès lors pourvoir seule, et pendant vingt neuf ans, aux ressources supplémentaires dont le Cercle pourrait avoir besoin chaque année. L'accumulation incessante des intérêts relatifs que cette réserve produirait lui permettrait de continuer pendant ces vingt neuf années la subvention de 12,000 fr. qu'elle aurait